

**Le syndic,**

[Nom et Prénom du syndic]

**Représentant légal du Syndicat des Copropriétaires**

**Du** [Nom du syndicat des copropriétaires]

[Adresse du syndic]

**Tél** [.]

**Mail** [.]

**Lettre recommandée avec accusé de réception**  
**Remise en main propre contre émargement ou récépissé**

Lieu, le xx/xx/xxxx

**ANNULATION ASSEMBLEE GENERALE 2020 POUR RAISONS SANITAIRES**

**Du** [Nom du syndicat des copropriétaires]

**Du** [date de l'assemblée générale au format : lundi 00 mois 20xx]

Mesdames, Messieurs,

Les copropriétaires du Syndicat des Copropriétaires du [Nom du syndicat des copropriétaires] ont initialement été convoquée en Assemblée générale le :

[Date de l'assemblée générale au format : lundi 00 mois 20xx]

[Lieu] – [heure]

Cependant, compte-tenu des mesures sanitaires liées au COVID-19, cette assemblée générale ne pourra se réunir.

C'est pour cette raison qu'**en notre qualité de représentant légal du syndicat des copropriétaires, par la présente nous vous informons annulons la tenue de ladite assemblée générale** pour la reporter à une date ultérieure dont nous vous informerons une fois les mesures sanitaires levées.

En l'état actuel et pour votre bonne information, une loi « d'état d'urgence sanitaire » a été votée et a habilité le gouvernement pour légiférer par ordonnances.

Une première ordonnance du 25 mars 2020 a indiqué que les mandats de syndic qui devaient expirés durant la période de confinement seront prolongés jusqu'à la prochaine assemblée générale amenée à renouveler le mandat du syndic en place où à désigner un nouveau syndic qui devra se tenir sous 6 mois.

Afin d'éviter la paralysie des copropriétés, d'autres ordonnances devraient notamment préciser le report possible des assemblées générales.

En vous remerciant de toute l'attention que vous aurez su prendre à la présente, bien cordialement

Le syndic,  
[Nom et Prénom du syndic]  
Signature]